



## DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2024

à remettre **complet** et accompagné de **toutes les pièces justificatives** nécessaires  
au 19 place St-Martin 80230 Saint-Valéry-sur-Somme ou par mail : [police.municipale@saint-valery-sur-somme.fr](mailto:police.municipale@saint-valery-sur-somme.fr)

### IDENTITÉ DU DEMANDEUR

tous les champs marqués d'un \* sont obligatoires

NOM\*

PRÉNOM\*

TÉLÉPHONE\*

ADRESSE MAIL\*

NOM DE LA SOCIÉTÉ\*

NOM ET ADRESSE DE L'ENSEIGNE COMMERCIALE\*

### DEMANDE PERMANENTE

sont considérées comme « permanentes » les installations pouvant être observées tout au long de l'année, sans conditions particulières

VOTRE DEMANDE CONCERNE UNE TERRASSE

- COUVERTE  
*Est considérée « couverte » toute terrasse dont les cloisons dépassent 1,20m de hauteur (hors plancher)* D'UNE SUPERFICIE DE M<sup>2</sup>
- SEMI-COUVERTE  
*Est considérée « semi-couverte » toute terrasse dont les cloisons ne dépassent pas 1,20m de hauteur (hors plancher)* D'UNE SUPERFICIE DE M<sup>2</sup>
- NON-COUVERTE  
*Est considérée « non-couverte » toute terrasse ne disposant pas de cloisons* D'UNE SUPERFICIE DE M<sup>2</sup>

CETTE TERRASSE EMPÎÊTE-T-ELLE SUR UNE (DES) PLACE(S) DE STATIONNEMENT ?  OUI  NON COMBIEN ?

VOTRE DEMANDE CONCERNE UN OBJET / DU MOBILIER ?  OUI  NON COMBIEN ?  
*Exemple : panneau stop-trottoir, menu sur pied, pot de fleurs...*

### DEMANDE OCCASIONNELLE

sont considérées comme « occasionnelles » les installations mises en place lors de conditions particulières (exemple : rue piétonne)

VOTRE DEMANDE CONCERNE UNE TERRASSE ...

- COUVERTE  
*Est considérée « couverte » toute terrasse dont les cloisons dépassent 1,20m de hauteur (hors plancher)* D'UNE SUPERFICIE DE M<sup>2</sup>
- SEMI-COUVERTE  
*Est considérée « semi-couverte » toute terrasse dont les cloisons ne dépassent pas 1,20m de hauteur (hors plancher)* D'UNE SUPERFICIE DE M<sup>2</sup>
- NON-COUVERTE  
*Est considérée « non-couverte » toute terrasse ne disposant pas de cloisons* D'UNE SUPERFICIE DE M<sup>2</sup>

VOTRE DEMANDE CONCERNE UN OBJET / DU MOBILIER ?  OUI  NON COMBIEN ?  
*Exemple : panneau stop-trottoir, menu sur pied, pot de fleurs...*

### PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE

- une copie de la pièce d'identité du demandeur
- un extrait Kbis du registre de commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité
- un croquis (avec couleurs) de ce que souhaite réaliser le demandeur dès lors qu'il est prévu de cloisonner ou de couvrir la terrasse
- un croquis (avec couleurs) ou photo du mobilier et de tout matériel installé à l'extérieur du bâtiment
- une photographie ou un croquis de la façade d'implantation de la terrasse, de l'étalage ou tout autre document permettant d'apprécier l'insertion du mobilier dans l'environnement
- en cas de débordement latéral, joindre l'autorisation du ou des voisin(s)

### REMARQUES ÉVENTUELLES